

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Droit des médias (5AJ2009)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme et communication, orientation journalisme	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Master en journalisme et communication, orientation journalisme innovant	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Denis MASMEJAN

Dr en droit, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

Secrétaire général de la section suisse de Reporters sans frontières, journaliste, membre du Conseil suisse de la presse et de la Commission fédérale des médias

denis.masmejan@unine.ch

+79 581 04 29

Stéphane WERLY (séances des 17 février, 3, 17 et 31 mars, 14 avril et 5 mai)

Professeur à l'Université de Neuchâtel

Préposé cantonal (Genève) à la protection des données et à la transparence

stephane.werly@unine.ch

Contenu

La liberté de l'information (contenu et exceptions), les droits d'accès à l'information, les fuites et le secret rédactionnel, les méthodes d'investigation licites et illicites, la protection de la vie privée et de l'honneur, le statut de la radiodiffusion.

Le cours abordera ces thématiques principalement dans la perspective du droit suisse. Le cas échéant, des comparaisons avec le droit français, le droit allemand, le droit européen et le droit américain seront apportées.

Forme de l'évaluation

2 évaluations écrites de 30 minutes durant le cours. Les étudiants peuvent utiliser toute la documentation qu'ils jugeront utiles, mais les objets connectés ne sont pas admis en examen. En cas d'infraction à ces règles, les étudiants sont en situation de "fraude" et les éléments non admis leur seront retirés ou encore l'examen pourra être réputé échoué.

Modalités de rattrapage

Un éventuel rattrapage des insuffisances se fera par la remise d'un travail individuel au plus tard pour le premier jour de la session de rattrapage.

Documentation

Base du cours: Masméjan Denis, Maîtriser le droit des médias, informer à l'ère des réseaux sociaux, Editions Alphil, collection Focus, Neuchâtel 2023.

Werly S./Barrelet D. (2024), Droit suisse de la communication, 3ème éd. Berne

Diserens Dominique, Le droit d'auteur des journalistes, Schulthess, Zürich 2023

D. Masméjan, B. Cottier et N. Capt (2014), Loi sur la radio-télévision

Strebel D., Mayr von Baldegg R. (2018, 5ème éd.), Medienrecht für die Praxis, Zürich

Forme de l'enseignement

Cours ex-cathedra en alternance avec exercices pratiques. Des slides pwp sont mis à disposition des étudiants à l'avance ; ils contiennent des liens hypertextes vers les normes (le cas échéant la jurisprudence) applicables ainsi que des documents pertinents (prises de position des parties prenantes, rapports officiels, etc.)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les principales règles juridiques applicables aux médias et à la communication

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Droit des médias (5AJ2009)

- Analyser des cas pratiques
- Dédire la solution pertinente à un problème donné
- Justifier sa conclusion

Compétences transférables

- Evaluer les risques d'une situation
- Questionner le cadre juridique en place
- Développer un argumentaire
- Synthétiser des connaissances complexes